



Association France-Palestine Solidarité Trégor
Centre social de Kêr-Uhel
29, Bd d'Armor
22300 LANNUON - LANNION

Communiqué 20 novembre 2012

Arrêt immédiat des bombardements sur Gaza
Levée immédiate du blocus de Gaza
Admission de l'Etat palestinien à l'ONU
Halte à l'impunité d'Israël : des sanctions immédiates
Libération des prisonniers politiques palestiniens

Rassemblement, samedi 24 novembre 2012 à Lannion

11h, devant la poste.

Au 6ème jour de l'agression israélienne contre la population de Gaza, le bilan dépasse la centaine de morts, tous Palestiniens - dont de nombreux enfants- , à l'exception de 3 victimes israéliennes. Malgré les condamnations courageuses de la Tunisie et de la Turquie, et malgré l'entremise de l'Egypte, Israël pourrait franchir un nouveau pas dans le massacre.

Pendant ce temps, le président de la République française, ignorant son engagement de campagne électorale, met en doute la légitimité de la demande palestinienne d'accéder au statut d'Etat observateur à l'ONU, laissant entendre qu'elle serait provocatrice... envers Israël qui, ignorant toutes les conventions internationales :

- continue d'occuper et d'intensifier la colonisation de Jérusalem-Est et de la Cisjordanie,
- maintient, depuis plus de 5 ans, le blocus de Gaza, condamné par l'ONU et l'UE,
- détient arbitrairement plus de 4700 prisonniers politiques palestiniens dont de nombreux députés et plus de 200 enfants
- multiplie les exactions contre la population palestinienne aussi bien à Gaza que dans les territoires occupés,
- rompt le cessez-le-feu respecté par le Hamas en assassinant le principal artisan de cet accord !

Faudra-t-il, comme en 2009, avoir dépassé les 1400 morts pour que les dirigeants israéliens estiment avoir atteint les objectifs de leur campagne électorale ? Cette fois encore, l'ONU enterrerait-il les rapports faisant état de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité ? Cette fois encore, l'Union Européenne rehausserait-elle le niveau de sa coopération économique et militaire avec Israël, colonies comprises, comme elle l'a à nouveau fait cet été ? Cette fois encore, les responsables politiques français continueront-ils à invoquer le "droit d'Israël à se défendre", comme pour mieux encourager ses dirigeants dans leur fuite en avant criminelle, y compris contre sa propre population ? Nous ne pensons pas que ce soit pour une politique étrangère de complaisance envers les agresseurs et de traitement discriminatoire des peuples, que les citoyens français ont voté au printemps dernier.

Il est temps que le gouvernement français cesse de renvoyer l'Autorité palestinienne vers d'impossibles négociations bilatérales avec l'occupant et se prononce pour l'admission de la Palestine comme Etat observateur à l'ONU.

Il est temps que les dirigeants politiques français prennent envers Israël les sanctions nécessaires pour qu'il se plie enfin aux obligations qu'il a contractées en devenant membre de l'ONU : la **suspension des accords militaires entre la France et Israël** est la première de ces mesures. La **suspension des Accords d'association UE-Israël** (votée en mai 2005 par le Parlement européen et restée sans suite depuis cette date...) est une seconde mesure dont la France devrait être le promoteur auprès de la Commission européenne.